



L'ASSEMBLÉE DE L'OACI ÉLIT UN NOUVEAU CONSEIL POUR UN MANDAT DE TROIS ANS

MONTRÉAL, le 1^{er} octobre 2013 — L'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale, réunie en sa 38^e session, a achevé aujourd'hui l'élection du nouveau Conseil de l'OACI. Le Conseil, organe directeur de l'Organisation, se compose de 36 membres élus pour trois ans.

L'élection, qui a eu lieu en trois parties, a donné la liste des États suivants :

- 1^{re} PARTIE** — (États d'importance majeure dans le transport aérien) — Allemagne*, Australie*, Brésil*, Canada*, Chine*, États-Unis*, Fédération de Russie*, France*, Italie*, Japon* et Royaume-Uni*.
- 2^e PARTIE** — (États qui contribuent le plus à fournir des installations et services pour la navigation aérienne civile internationale) — Afrique du Sud*, Arabie saoudite*, Argentine*, Égypte*, Espagne*, Inde*, Mexique*, Nigéria*, Norvège, Portugal, Singapour* et Venezuela.
- 3^e PARTIE** — (États dont la désignation assure la représentation géographique) — Bolivie, Burkina Faso*, Cameroun*, Chili, Émirats arabes unis*, Kenya, Libye, Malaisie*, Nicaragua, Pologne, République de Corée*, République dominicaine et République-Unie de Tanzanie.

* État réélu

- 30 -

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Contact :

Anthony Philbin
Chef, Communications
aphilbin@icao.int
+1 (514) 954-8220
+1 (438) 402-8886 (mobile)

Sue-Ann Rapattoni
Adjointe, Communications
srapattoni@icao.int
+1 (514) 954-8221
+1 (514) 212-1051 (mobile)